

Orientations

Orientation 3.1 Soutenir une économie de proximité en encourageant la coopération inter-filière et les initiatives économiques porteuses d'une plus-value sociale et environnementale

Le développement de l'économie de proximité, basée sur l'échange direct de biens et de services entre les professionnels et les consommateurs, s'appuie sur la promotion des circuits courts, de l'économie sociale et solidaire et plus généralement sur les différentes formes d'économie relevant de l'innovation territoriale.

Ce mode de coopération au sein du territoire ou à une échelle régionale permettra d'identifier et d'accompagner des perspectives nouvelles plus conformes aux exigences du développement économique durable, telles que l'éco-conception, l'économie de la fonctionnalité, la valorisation des matières et des déchets, relevant de l'économie circulaire. Certaines filières se sont particulièrement mobilisées pour s'engager dans la dynamique d'une économie durable et de proximité, c'est le cas des la filières du bâtiment, de l'agriculture, de la pêche et de l'artisanat local.

5 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes adhérentes	Principaux autres partenaires
3.1.1 Soutenir une économie circulaire basée sur la valorisation des ressources, la réutilisation, la valorisation recyclage et le traitement des déchets issus des activités économiques du territoire.	<ul style="list-style-type: none">• Mobilisation des acteurs et organisation de temps d'échange interprofessionnels• Participation au diagnostic de territoire, aux études d'opportunités• Appui technique aux communes	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise d'ouvrage• Soutien des projets et de la dynamique par une communication auprès des acteurs.	<ul style="list-style-type: none">• CMA, CCI, CAV• ADEME• CG83, CRPACA, intercommunalités• FBTP, CAPEB,• Ressourceries locales,• Entreprises de recyclages,• Syndicats de collecte et de traitement des déchets (SITTOMAT, SIVOM, etc.)• Associations pour la

Orientations

			sensibilisation, LEGTA Agricampus
[...]	[...]	[...]	[...]
<p>3.1.3 Promouvoir les circuits de proximité dans l'ensemble des filières de production agricole et forestière locales.</p> <p>Il s'agit de définir une stratégie pour le territoire en fonction de l'offre et de la demande puis de soutenir les projets des professionnels: points de vente en circuits courts, ateliers de transformation, e-commerce, drive fermier...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au diagnostic et à l'élaboration d'une stratégie 	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des besoins pour la restauration collective • Organisation de marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • CAV, syndicats professionnels • Tissu associatif local, Agribiovar • CMA, CCI, Intercommunalités, LEGTA Agricampus • CRESS, CG83, CR PACA • CRPF
[...]	[...]	[...]	[...]

Référence ID de l'article : #5291

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-19 08:02